

REUNIONS DE QUARTIERS

Rendez-vous avec vos élus !



A noter

Opération

"Tranquillité vacances"

Avant de partir en vacances, inscrivez-vous auprès de la police municipale ou de la brigade de gendarmerie. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



17 Urgence

Vous faites face à un problème d'incivilité ou à un fait inhabituel portant atteinte à la sécurité des habitants? Ne pas intervenir, appeler le 17.



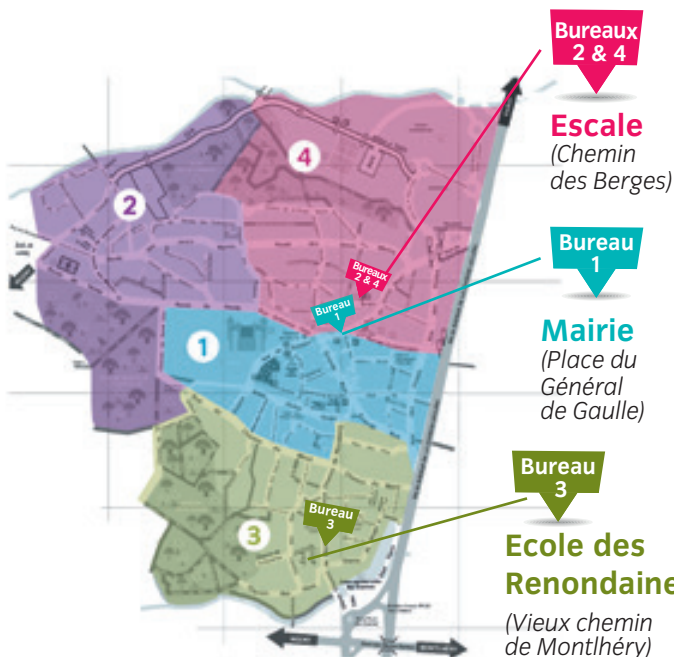
Pour obtenir l'ensemble des décisions du conseil municipal :
01 64 49 59 49
ou www.lavilledubois.fr

Moments conviviaux entre habitants et élus, les réunions de quartier vont se poursuivre le mois prochain. Ouvertes à tous les habitants des quartiers concernés, ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les projets en cours, les difficultés du quotidien ou encore les propositions d'amélioration...

Parce que les besoins et les interrogations sont différents selon les quartiers, la ville est divisée en 4 zones (= 4 bureaux de vote).

Une quarantaine d'Urbisylvains ont répondu présents à la première réunion le jeudi 13 novembre dernier dans le quartier du bureau 4 (Escale). Retour sur cette rencontre :

Monsieur le Maire a débuté par une liste d'informations utiles pour les administrés, puis a proposé une série de questions-réponses qui s'est déroulée dans un dynamisme d'échange intéressant. Le débat correspondait à l'attente des uns et des autres.



Bureau 2
réunion à venir



Prochaine réunion
le 9 avril



Réunion
à venir



Un sujet a principalement dominé la discussion : la vitesse excessive des automobilistes qui produit une nuisance pour les riverains voie des Postes, rue Ambroise Paré, rue des Cailleboudes, sentier des Poiriers de cloches, ruelle des Néliers et rue du Grand Noyer.

Un autre point récurrent fut le stationnement gênant. En effet, lorsqu'une voiture stationne sur le trottoir, elle empêche le passage des piétons et des poussettes et les oblige

à utiliser la voie routière. Ce problème est important voie des Postes, rue des Cailleboudes et rue du Grand Noyer.

La Police municipale a été informée de ces deux principales difficultés. Des actions ont été menées pour diminuer ces gênes. De plus, une modification des ralentisseurs au niveau de l'école Notre-Dame a été entreprise, des projets de modifications de tracés au sol sont analysés et des études de circulation sont en cours.

*Forts du succès de cette première édition, les élus poursuivent leurs rencontres par une réunion à destination des habitants du quartier du bureau 1 (mairie) : rendez-vous le **jeudi 9 avril à 20h30 au Foyer des anciens** (20 rue Ambroise Paré).*

Les prochaines réunions seront organisées dans l'ordre ci-dessous et seront annoncées dans les supports de communication de la ville :

- 3^e réunion : bureau 3 (Renondaines)
- 4^e réunion : bureau 2 (Escale)

Lors des prochaines réunions, la Police municipale sera présente et pourra intervenir pour donner des explications aux administrés,

notamment sur le comportement à adopter face aux incivilités.

Pour nous aider à préparer ce rendez-vous (par exemple en nous soumettant en amont des questions particulières) ou parce que vous ne pourrez pas être présent ce jour-là, contactez l'adjoint au Maire chargé du lien avec les habitants : d.lavrentieff@lavedubois.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

La convention est signée



Dans le but de renforcer notre sécurité et notre tranquillité, La Ville du Bois vient de signer un partenariat avec la gendarmerie et la préfecture afin de mettre en place des actions de « **Participation citoyenne** ».

Le fonctionnement est simple : des habitants de différents quartiers appelés "référents" sont chargés d'informer la Gendarmerie lorsque se déroulent des faits inhabituels portant atteinte à la sécurité des habitants.

Voir l'édito du Maire en page 2 pour plus de détails.